

OBJET	TARIF		OBSERVATION	CAUTION
Utilisation du Domaine Public Communal (Commerce)	Exceptionnel	1 € le m ² /jour	3 jours maximum consécutifs	100 €
	Régulier	15 € le m ² /an	****	250 €
Spectacles de marionnettes, guignol etc...		50 €/3 jours	3 jours maximum consécutifs autorisés	300 €
Cirques	Moins de 500 m ²	100 €	Par période de 3 jours ; 6 jours maximum consécutifs autorisés	300 €
	Plus de 500 m ²	200 €	Par période de 3 jours ; 6 jours maximum consécutifs autorisés	300 €
Véhicules de démonstration publicitaire, vente d'outillage etc...		50 €/jour	3 jours maximum consécutifs autorisés	200 €
Fête foraine	Petits métiers non mécaniques (type pêche aux canards, machines à pinces, water ball...)	4 € le mètre linéaire	Pour la durée de la fête	150 €
	Stand de tir			
	Vente alimentaire			
	Métiers type Machine à jetons, manèges enfantins, structures gonfables...	60 € l'emplacement	Pour la durée de la fête	200 €
	Grands métiers type scooters, palais de l'horreur, palais des glaces, Top Spin, Toboggan, Méga Xtrem...	120 € l'emplacement	Pour la durée de la fête	350 €
Marché de plein vent	« Abonnés » et « Saisonniers »	0.40 € le mètre linéaire		
	« Occasionnels » ou « Volants »	0.50 € le mètre linéaire		
	Branchement électrique par emplacement et par jour de marché	1 € par jour de marché		
Vente au déballage		forfait de 20 €	Pour la durée de la manifestation	